



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 janvier 2022

### Incendie du site de Recyclage Concept 13 à Saint-Chamas : France Nature Environnement porte plainte

Le 26 décembre dernier, la commune de Saint-Chamas et ses habitant(es) devenaient malgré eux les victimes d'un dommage collatéral inédit sur ce territoire. Le site de traitement des déchets géré par la société Recyclage Concept 13 prenait feu dans des conditions pour le moins surprenantes après que le maire de la commune, Didier Khelfa, ait alerté sur la dangerosité du site et que, douze jours avant l'incendie, le Préfet de Région avait pris un arrêté de mise en demeure ordonnant à la société de se mettre en règle dans les plus brefs délais.

Recyclage Concept 13 était autorisé à stocker 1.000 m3 de déchets conformément au cadre de loi dans lequel l'entreprise se déclarait. Or ce sont 20 à 30.000 m3 de détritrus qui étaient entassés et qui ont donc pris feu générant une pollution de l'air impressionnante.

Sollicité par un collectif d'habitants, France Nature Environnement Bouches-du-Rhône a pesé de son poids afin qu'Atmosud positionne sur place dès le 29 décembre une station de mesure de la qualité de l'air. Cette dernière révélait ainsi qu'au plus fort de l'incendie, la pollution avait atteint 800 microgrammes de particules fines par mètre cube d'air à certaines heures de la journée quand le seuil d'alerte journalier pour préserver la santé est dix fois plus bas, des niveaux comparables à ceux que connaît la ville de Pékin lors des pics de pollution.

En concertation avec la municipalité de la ville et une partie des habitants, notre Fédération a décidé de soutenir les habitants qui porteront plainte pour mise en danger de la vie d'autrui. En lien avec FNEPACA, FNE13 porte plainte également pour atteinte à l'environnement et non-respect des prescriptions du code de l'environnement. Par ailleurs, FNE13 travaille en étroite collaboration avec l'association SOS Corruption 13 pour mettre en lumière d'éventuels conflits d'intérêt.

Le dossier complet de dépôt de plainte au Procureur de la République se fera en main propre ce jeudi 27 janvier 2022.

Contact : [contact@fne13.fr](mailto:contact@fne13.fr)  
Richard HARDOUIN – Président  
06 87 77 35 63

**France Nature Environnement Bouches-du-Rhône**

Fédération départementale des Associations de protection de la nature et de l'environnement  
Cité des Associations - Boite n° 340 - 93 La Canebière - 13001 Marseille  
06.52.35.35.09 - [www.fne13.fr](http://www.fne13.fr)